L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 18 OCTOBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 18 OCTOBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—Terrains avec bâtisses dans la Sixième District.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Six terrains rues Perdido, White et à Carrollton.

PAR JAS. P. GUINAULT — Charmante demeure rue des Champs Elysés, No 287, entre les rues Claiborne et Derbigny.

PAR ONORATO & STUART—Propriété commerciale de choix dans le Premier District.—Résidence de famille à deux étages, délicieusement située dans le meilleur emplacement d'Alger, No 39 rue Lavergne. Un lot vacant de choix adjoignant le terrain ci dessus, arbrisseaux, fleurs, etc., aussi, meubles et effets mobiliers.

Le parti ouvrier et la politique belge.

Le rôle très important que le parti ouvrier semble devoir remplir en Belgique, dans un avenir prochain, inspire au *Temps* les réflexions suivantes, qui accompagnent l'exposé de la situation telle que la comprend le grand organe de Paris :

La formation d'un parti ouvrier a introduit un facteur nouveau dans la politique belge. L'opposition libérale, coupée en deux depuis quelques années, s'efforcait, avec quelque apparence de succès, de réunir ses tronçons. Un traité avait été négocié entre la Gauche, c'est-à-dire, pour ce nom auquel les guerres du scolaisme siècle ont laissé un arrière-goût révolutionnaire, entre les modérés et l'Association, c'est-à-dire les radicaux.

Il s'agissait de s'entendre pour porter une liste commune de candidats aux prochaines élections. Tout était réglé à la satisfaction apparente des deux parties, lorsque l'entrée en scène du parti ouvrier est tout venu remettre en question.

L'Association libérale a accepté les offres qui lui étaient faites par le nouveau groupe. Elle a consenti à conclure une alliance électorale avec les socialistes. Les raisons tant de tactique que de fonds ne lui manquent pas pour justifier cette décision. Elle fait valoir l'avantage—plus moral, il est vrai, que pratique—que, sans un régime consistant—d'obtenir l'appui d'un parti ardent, populaire, énergique. Elle affirme que l'accord n'a pu se faire sur les questions de personnes, parce que le parti ouvrier, tout en réservant les articles de son programme politique et social, qui dépassent le point de vue du libéralisme orthodoxe et bourgeois, s'est, en fait, placé sur le terrain des principes communs.

Tel n'est pas, tant s'en faut, le sentiment de la Ligue libérale. A en croire les organes modérés, l'Association a violé le pacte conclu au mois d'avril pour les élections d'octobre. En acceptant une solidarité compromettante avec le socialisme, elle a déchiré l'article qui affirmait le *credo* du libéralisme. Pour ne pas donner à l'ennemi commun, au gouvernement et au parti clérical, la joie d'une rupture complète qui scellerait une défaite irréparable de l'opposition, les doctrinaires de la Ligue consentent à voter une liste incomplète, c'est-à-dire à s'abstenir de susciter des adversaires aux candidats portés à la fois par l'Association et le parti ouvrier, mais ils se refusent énergiquement à aller plus loin et à endosser la responsabilité d'une liste à trois.

Ce conflit a un intérêt considérable. Il fait la lumière sur l'antagonisme latent des deux grandes tendances qui se partagent le libéralisme ou plutôt le progressisme belge. Il y a là autre chose et plus qu'un incident électoral. C'est l'un des symptômes de l'avènement d'une ère nouvelle où les classifications anciennes des partis subiront un remaniement ou plutôt une refonte totale.

Jusqu'ici, le problème démocratique proprement dit n'avait pas été nettement posé en Belgique. A l'ombre de la constitution de 1830, l'une des plus libérales qu'un peuple ait jamais données, les Belges avaient vécu d'une vie en somme paisible et prospère. Les traditions de *self government* des cités industrieuses de la Flandre, la sagesse de ce qu'on peut appeler le tiers-état belge avaient assuré le développement continu des institutions du jeune royaume.

Au fond, ce qui divisait les deux grands partis historiques, catholiques et libéraux, c'était surtout la façon d'envisager les rapports de la société civile et de la société spirituelle, de l'Eglise et de l'Etat. La question dite cléricale absorba, pendant longtemps, les forces politiques des deux organisations rivales. Pendant un demi-siècle, le libéralisme put se croire à la hauteur de sa tâche en se contentant de marquer le pas sur le terrain de cette lutte confessionnelle.

Il y a quelques années déjà, les éléments avancés déclarèrent insuffisant un programme qui ne contenait pas à leur gré assez de réformes positives. Le schisme progressiste vint dénoncer le parti et assurer la victoire des catholiques. Il est à noter, toutefois, que les dissidents, tout en se préoccupant de certains problèmes démocratiques, appartenaient, tout comme les anciens doctrinaires, à la bourgeoisie par toutes les fibres de leur être moral. Aussi la réconciliation, bien que retardée par des difficultés souvent personnelles, n'était-elle pas impossible.

Il était permis d'espérer que le libéralisme hodge, sans rester le passé qui a eu ses gloires, sans faire d'acte public de contrition, saurait, après avoir reçu une infusion de sang nouveau, aborder avec confiance et courage la préparation de l'avenir. Par malheur, il a vu poindre à l'horizon des questions nouvelles qui le troublent et l'inquiètent.

L'une, c'est l'avènement du suffrage universel. La bourgeoisie libérale belge se refuse à juste titre à voir, dans cette extension du droit de vote, une panacée politique, mais elle ne tient pas moins pour le compte suffisant de ce qu'il y a de légitime, tranchons le mot, d'irrésistible, dans les revendications des masses populaires à cet égard.

Sans doute, l'histoire du premier quart de siècle qui a suivi en France l'inauguration précipitée du suffrage universel, n'est pas propre à faire un article de foi des bienfaits immédiats de cette institution. Les libéraux belges redoutent que le libéralisme ne perde tout ce que la cléricalisme gagnerait, grâce aux populations flamandes, à l'entrée en masse des classes ouvrières dans la cité politique.

Ils craignent même que le suffrage universel n'en vienne, dans ses brusques évolutions, à mettre, un jour ou l'autre, en péril, le trône lui-même, ce palladium de l'indépendance et de l'unité belges. Nous n'avons pas besoin de dire combien cette appréhension, si elle était un tant soit peu justifiée, nous paraîtrait légitime vu la résistance d'un parti au patriotisme duquel sympathise la France, dont le plus cher désir comme le plus clair intérêt, est le maintien et le développement d'une Belgique autonome et libre.

Enfin, ces libéraux ont beaucoup de défiance pour les réformes sociales préconisées par le parti ouvrier. Ils trouvent bonne dans ses traits essentiels l'organisation sociale actuelle; ils jugent suspect le zèle audacieux avec lequel certains catholiques, demeurés pour eux l'ennemi, s'associent à ces revendications socialistes.

Ajoutez à cela le fait qu'avec le triomphe du suffrage universel, toutes les dissidences se trouveraient portées à l'état aigu, et que l'antagonisme entre Wallons et Flamands pourrait prendre un caractère peu compatible avec la préservation de l'unité nationale, et vous comprendrez les motifs pour lesquels un parti du progrès, traite avec timidité, répugnance et même hostilité, les premiers symptômes de l'avènement de la démocratie militante, et repousse une coalition qui deviendrait, bien vite, une fusion ou même un absorption.

Prenez les Pilules d'Ayer pour la constipation, et toutes les fois qu'un purgatif est nécessaire. Sûr et efficace.

LOUISIANE.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 11 octobre :

Bien que nous n'ayons, jusqu'à présent, fait aucun effort sérieux pour donner aux populations du Nord et de l'Ouest, une juste idée des avantages de notre sol et de notre climat, celles-ci se sont, d'elles-mêmes, spontanément, imposé la tâche de faire une enquête sur notre pays.

Les fermiers sont arrivés en masse parmi nous; ils ont été enchantés de ce qu'ils voyaient; ils ont compris le parti extraordinaire que l'on pouvait tirer d'un terrain si fertile, d'une contrée où l'hiver est, pour ainsi dire, inconnu, et ils se sont empressés de planter leurs tentes parmi nous. C'est à cette immigration que nous devons les progrès accomplis dans nos paroisses du sud-ouest de la Louisiane, et les succès prodigieux que nous venons de remporter à la Foire et au Palais de Mais de Sioux City, Iowa.

Nous citons, à ce sujet, non pas un journal de Sioux City, plus ou moins intéressé à donner de l'éclat à l'Exposition de cette ville, mais une feuille d'un autre Etat, le *Farmer*, de Topeka, Kansas. On ne doutera pas de l'impartialité du jugement qu'il porte :

"M. F. W. Welch, de la Nouvelle-Ibérie, Louisiane, a fait une exposition qui est, pour nous, tout à fait intéressante. Il a exhibé une collection superbe de fruits, d'oranges, de bananes, de grenades, de cannes à sucre, de coton, de graine de coton, d'huile de coton, de riz, de mélasse—sans compter une foule d'autres produits tropicaux et semi-tropicaux. M. Welch représente l'une des plus belles régions de ce climat, qui n'a pas de rival. Il fait appel aux hommes et aux femmes d'énergie qui voudraient s'établir dans ce pays et en faire leur *Home*.

"Le climat y est toujours uniforme; le sol riche, la terre à très bas prix. Le pays se peuple des meilleurs éléments de notre population du Nord. Aucun ne récompense plus libéralement les efforts du travailleur industrieux, intelligent et doué de force d'initiative. M. Welch est un homme à qui l'on peut se fier; il donnera, à qui le voudra, les meilleurs renseignements sur le sud-ouest de la Louisiane. Il connaît à fond le pays qui l'a envoyé.

"Nous engageons, en outre, nos lecteurs à faire, cet hiver, un voyage dans les environs de la Nouvelle-Ibérie. Ils comprendront, alors, la différence qui existe entre le climat rigoureux du Kansas et l'atmosphère, toujours embaumée, de la Louisiane. Le sucre, le coton, le riz sont les produits les plus précieux de l'Amérique, et c'est dans cette région qu'ils viennent le mieux et le plus abondamment."

(Mme. M. de M. Erath a fait circuler un mémoire demandant au Conseil de Ville de soumettre au vote de la population, la proposition d'une taxe de cinq mille sur toutes les propriétés sujettes à l'impôt, durant une période de 5 ou 10 ans, en vue d'offrir une prime à qui se chargerait d'établir une ligne ferrée, reliant la Nouvelle-Ibérie à un point situé sur le Bayon Vermilion—la localité d'Abbeville ayant la préférence. On ne commencerait à percevoir la taxe, que quand la construction du chemin de fer serait une question réglée.

Nous soupçonnons fort M. Erath d'avoir sous la main le capitaliste ou les capitalistes qui se chargeraient, volontiers, de l'entreprise et nous espérons que les habitants de la Nouvelle-Ibérie n'hésiteront pas à seconder ses efforts. Nous avons tout à y gagner, et rien à y perdre. Donnons un dernier coup de collier, et nous arriverons, enfin, à notre but. Ce chemin de fer nous appartient de droit, pour ainsi dire; ne le laissons pas tomber en d'autres mains.

Le Voice, Arabi Post Office, paroisse St-Bernard, du 11 octobre :

Marché aux Bestiaux :

Les recettes de la semaine ont été fortes et consistaient en toutes espèces d'animaux. Le marché était encombré, hier, et les prix étaient bas. Il n'y avait que des bêtes de choix.

Voici les prix :

Bœufs, choix, 2 1|2 à 2 3|4 cents; bœufs, 2me qualité, 2 1|4 à 2 1|2; vaches, génisses, $12 à $16; veaux, choix, $6 à $8; veaux, 2me qualité, $4 à $5 50; moutons de lait, grande abondance, $ à $ à 1|2 cents; moutons, rares et en demande, $2 50 à $3 25.

Le Protector, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 11 octobre :

On ouvrira les soumissions pour la construction de nos levées, samedi, 12 octobre.

Voici les conditions requises pour l'acceptation de ces soumissions :

Levées de Pointe-à-la-Hache, 15,000 yardes cubes; caution, $750; dépôt, $110.

Levée de Riceland, 10,000 yardes cubes; caution, $500; dépôt, $100.

Levée Gayot Settlement, 15,000 yardes cubes; caution, $750; dépôt, $119.

Levée Tropical Bend, 10,000 yardes cubes; caution, $500; dépôt, $100.

Levée Upper Barras, 10,000 yardes cubes; caution, $500; dépôt, $100.

Levee Lower Barras, 25,000 yardes cubes; caution, $1,250; dépôt $140.

Le Review, Markeville, paroisse Avoyelles, du 11 octobre :

Le coton, dans les régions qui ont été inondées, est superbe; il s'ouvre rapidement. La récolte en est abondante.

—Notre paroisse, qui fait partie du district des levées de l'Atchafalaya et de Bayou Beuf, est taxée pour la somme de $19,000.

—La navigation est très facile, en ce moment, sur la rivière Rouge; tout le monde en profite pour faire rapidement ses transports et ses expéditions.

Le Réveil, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 11 octobre :

Nous avons reçu, par l'entremise de M. V. Martin, une magnifique branche provenant d'un pied de coton cueilli dans la récolte de M. Léonard Savoy. Ce coton a été semé le 19 juin, et il est de toute beauté, ployant sous les grabots et les nhatons. L'on nous assure que si la gelée ne vient pas avant le 15 d'octobre, le rendement à l'acre sera de 2,000 livres l'arpent. Nous en félicitons M. Savoy.

Le Democrat, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 11 octobre :

La roulaison est commencée sur la propriété Ingleside, depuis le 8 courant. La récolte y est magnifique. M. Lorio a dû, en conséquence, commencer de bonne heure. M. Lorio, l'habile sucrier, tendant de l'habitation, compte faire de huit à neuf cents boucauts de sucre.

—Le coton, semé en juin, est déjà ouvert, et l'on a pu commencer la cueillette. Le rendement sera d'une demi-balle à l'acre.

Le Democrat, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 11 octobre :

Nous apprenons que l'on a l'intention de fonder, ici, une Banque d'épargnes. L'entreprise mérite d'être encouragée. Toutes les mesures sont, dit-on, déjà prises pour assurer la création de cet établissement. Une liste de souscription est ouverte; elle est présentée à tous ceux qui peuvent prendre part à cette œuvre. Nombreuses sont les personnes intéressées au succès d'une affaire de ce genre. C'est un excellent moyen d'engager le travailleur à mettre de côté les économies qu'il peut faire sur le fruit de son labeur. Ce sont les petites sommes, mises ainsi en réserve, qui permettent au manœuvrier de devenir plus tard, propriétaire, et d'acquérir ainsi l'indépendance.

Le Courrier, Houma, paroisse Terrebonne, du 11 octobre :

La taxe des levées, pour la paroisse Terrebonne, s'élève à $16,927 44.

—Gibson City est décidément en progrès; elle est remise complètement des suites de l'inondation. Plusieurs familles sont venues s'y installer. Il n'y reste plus qu'une seule maison vide; toutes les autres sont louées et occupées.

Le Hornet, Jeanerette, paroisse Ibérie, du 11 octobre :

La scierie de MM. Milmo, Stokoe & Cie, a fait, il y a quelques jours, 111,000 bardeaux, en 24 heures. Quand les machines ont à travailler du bon bois, elles peuvent expédier jusqu'à 125,000 à 150.000 merrains.

MM. Milmo et Stokoe viennent encore de recevoir une puissante machine de la force de 150 chevaux—ce qui leur donne une puissance motrice de 350 à 400 chevaux de vapeur. Ils peuvent ainsi augmenter considérablement leur production, déjà si abondante.

Le Capital Item, Bâton Rouge, du 11 octobre :

Notre Foire s'ouvre le 25; les préparatifs en sont très avancés. Si le temps est favorable, elle obtiendra un grand succès. Les chemins de fer qui aboutissent à Bâton Rouge, ont réduit leurs prix pour la circonstance. De nombreuses excursions se préparent dans les différentes paroisses de la Louisiane; il leur sera fait, ici, un chaleureux et cordial accueil.

Quand votre sang est appauvri, ou corrompu, le remède est à votre portée, prenez la Salsepareille d'Ayer.

UN LIVRE DU PERE DIDON.

La *Revue des Deux Mondes* publie un article du Père Didon, qui a pour titre : "*La critique et l'histoire dans une Vie de Jésus-Christ.*"

En détachant, dit elle, les pages qui suivent d'un livre qui doit prochainement paraître à la librairie Plon, la Revue n'a point entendu prendre parti dans la question, et elle laisse à l'auteur toute la responsabilité de ses jugements comme de ses conclusions. Mais, qu'on constate seulement les résultats de la critique et de l'exégèse contemporaines tant allemande que française. Il a pu qu'il était bon de connaître aussi les travaux qui s'opposent à la foi, quand elle commence à sortir du sanctuaire pour nous produire publiquement ses titres. Ce serait manquer du libéralisme et bien plus encore de confiance dans le pouvoir de la vérité, que d'en paraître alors redouter l'exposition. A quoiton qu'on se trouvera pas dans le travail du Père Didon un mot qui puisse blesser, irriter ou froisser personne; si n'est pourquoi nous ne doutons pas que nos lecteurs, quelle que soit leur manière de penser, ne nous sachent gré de l'avoir imprimé. (M. de la R.)

Voici la conclusion de cette publication :

La civilisation moderne, avec ses aspirations ardentes vers la justice, vers l'affranchissement et le bien être des petits, vers la charité et la paix, est née de Jésus. S'il lui a donné la vie, quel autre que lui pourrait la conserver, contenir l'égoïsme, museler la violence, asservir les folles passions qui la font mourir? Il est le seul qui puisse pénétrer au fond des consciences; il ne tient qu'à nous de lui permettre de les accomplir dans notre pays. Le lutte qui nous déchire, au fond, c'est la lutte à mort entre le vieux paganisme persistant et le règne nouveau de l'Evangile. Apôtre, j'ai voulu travailler à ce règne nouveau qui est le règne de Dieu, le règne spirituel de l'Eglise, le règne de l'homme libre de tous les servages humains et de plus terrible de tous, parce qu'il les engendre tous, le servage intérieur du mal, de l'ignorance et du vice.

Comme Jésus faisait appel à la conscience plus qu'à la science, puisqu'il parlait à tous, ce livre, qui essaie de l'évoquer devant ce siècle, s'adresse à la conscience de ses contemporains, sans pourtant dédaigner la science.

Un préjugé vivace aujourd'hui prétend qu'entre la science et la foi le divorce est consommé, irrémédiable. Ce préjugé, je l'ai combattu toute ma vie avec une conviction que l'expérience n'a fait que rendre inébranlable; je le combattrai jusqu'à mon dernier souffle et ne cesserai de mettre en harmonie ma foi d'enfant et ma culture moderne. Ni en politique, ni en histoire, ni en science naturelle, ni en philosophie, on n'a jamais signalé un fait certain, une loi démontrée jusqu'à l'évidence, qui fût en contradiction avec la parole de Jésus, telle que l'Eglise la garde, immuable et incorruptible. L'épreuve dure depuis de longs siècles; et c'est parce qu'elle est triomphante que la race des hommes qui portent leur foi, je ne dis pas dans une conscience pure, mais dans une raison indépendante et virile, affamée de toute vérité neuve, et intéressée contre les préjugés du moment,—aussent-ils la faveur de l'opinion,—se perpétue et se perpétuera.

Je sais qu'entre le Christ de la foi et les esprits cultivés de ce temps on a multiplié les malentendus. Cet ouvrage en dissipera peut-être quelques-uns. Ecrit dans la solitude et le silence, fruit d'un travail long et persévérant, le puis dire de toute ma vie, il n'est point une œuvre agitée de polémique, mais une œuvre tranquille d'histoire, une œuvre de foi. Il m'a semblé, en écrivant la vie du Maître, que sa beauté, sa douceur, sa sagesse, sa sainteté, sa charité, sa divinité rayonnant à travers ses paroles, ses actes, ses douleurs, le défendraient mieux que nos faibles arguments et nos vaines colères. Je voudrais que quelque chose de Lui, un souffle de son âme et de son esprit eût passé dans ces pages. Je voudrais communiquer à tous ce qu'il m'a donné.

Malgré tout, Jésus reste la grande figure dans le ciel des peuples chrétiens. Le justice, vivifiée par la charité telle qu'il la voulait, est devenue la loi souveraine de ce monde, elle presse toutes les consciences, et ceux mêmes qui ont perdu la foi au Christ gardent sa morale, oubliant qu'elle est de lui. La puissance du sacrifice, ce levier que Jésus a mis aux mains de ses disciples, est intarissable; les vrais croyants sont toujours prêts à donner leur vie pour que l'humanité, dans le moindre de ses enfants, soit arrachée au mal, à l'ignorance, à la douleur, à la mort.

C'est vers le Christ, tel que l'Eglise le garde, que je voudrais attirer les yeux de cette génération. On la dit malade: il la guérira; vieillie et désabusée; il lui rendra ses vingt ans et ses grands rêves; car son disciple reste l'homme de l'éternelle espérance. On l'accuse d'être positive, de ne croire qu'au palpable et au visible, à l'utile et au délectable: il lui apprendra à voir l'invisible, à goûter l'immatériel, à comprendre que l'homme le plus utile à lui-même et aux autres, à la patrie et à l'humanité, c'est celui qui sait s'immoler, et que tous les biens, le plus savoureux pour les raffinés, c'est le sacrifice de soi. On la dit folle de plaisir et d'argent; peut-être est-ce pour cela qu'elle décline, car le plaisir tue, et l'argent peut mener à tous les vices; le Christ lui apprendra à dédaigner le plaisir et à bien employer ses richesses qui débordent à mesure que la terre est plus savamment sonnée.

Dans tous les cas, le monde reste en proie à mille douleurs, à mille angoisses, à mille tristesses. Ceux qui vantent la joie de vivre savent bien que cette joie est terriblement mélangée, et que la mort est souvent plus cruelle qu'elle brise une vie plus heureuse. Le Christ est le seul qui enseigne la joie de souffrir, parce qu'il est le seul qui verse dans l'âme une vie divine que nulle douleur n'étouffe, que l'épreuve fortifie et qui méprise la mort, parce qu'elle nous permet de la regarder, pleins d'espérance.

Si j'osais emprunter la parole du plus grand des Evangélistes, je dirais : "Ces choses ont été écrites pour que vous croyiez que Jésus est le fils de Dieu." C'est là foi catholique : Je la confesse dans la plénitude de ma raison et de ma liberté.

F.-H. DIDON.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE ET LA DÉFENSE NATIONALE, EN FRANCE.—Extrait du compte-rendu de la séance du 30 septembre, de l'Académie de médecine, de Paris :

M. Hervieux lit un rapport sur un travail du docteur Amat réclamant la vaccination et la revaccination obligatoires, ne serait-ce qu'au point de vue de la défense nationale. M. Hervieux cite des chiffres éloquents. Pendant la guerre 1870-71, nous avons perdu de la variole 23,400 soldats, alors que les Allemands n'en perdaient que 459, grâce à la revaccination déjà obligatoire à cette époque dans leur armée. Cependant, nos pauvres soldats prisonniers apportent la variole en Allemagne, où l'on compte, de 1871 à 1874, environ 252 morts par 100.000 habitants.

Aussitôt, le Reichstag rend la vaccination obligatoire dans la population civile comme dans l'armée et la mortalité, par le fait de la variole, tombe en Allemagne à 0,8 pour 100,000 habitants tandis qu'elle varie en France de 25 à 100 pour ce même chiffre de 100,000 habitants.

Certes, notre armée est bien défendue; les décrets ne manquent pas qui veillent à la santé de nos soldats, et aujourd'hui la revaccination pratiquée au régiment y fait tomber à 4 pour 100,000 la mortalité par la variole; mais, en cas de mobilisation, il y aurait encore de grands dangers à craindre, les réservistes, les territoriaux pouvant être appelés subitement sous les armes et n'avoir pas été revaccinés. D'ailleurs la revaccination au régiment est contenue et puis elle rend impropre au service, pendant plusieurs jours, un grand nombre de soldats sur lesquels elle est pratiquée; perte d'argent, perte de temps pour l'instruction, et cette dernière perte est considérable quand elle s'élève à 6 ou 8 jours sur une période de 28 jours, pour les réservistes, de 13 jours pour les territoriaux. Que la vaccination et la revaccination soient obligatoires dans le civil, et tous ces dangers comme toutes ces pertes, sont évitées.

M. Hervieux réclame donc encore une loi rendant, en France, la vaccination et la revaccination obligatoires, comme Liouville l'a vainement réclamé, il y a dix ans, comme M. Charles Richet le réclamait encore, hier matin, dans le *Journal des Débats*.

ITALIE.—LE BUDGET DE LA GUERRE ET CELUI DE LA MARINE.—Nous empruntons les chiffres suivants à la *Revue économique* :

En 1881, la guerre et la marine contaient aux contribuables italiens 256 millions représentant 22 0|0 des dépenses totales du budget. On a en ensuite :

1882	243 millions	ou 22 0|0	de total
1883	221	24 0|0	—
1884-85	332	23 0|0	—
1885-86	339	20 0|0	—
1886-87	361	24 0|0	—
1887-88	462	27 0|0	—
1888-89	565	32 0|0	—

On remarquera, de 1887-88, le mot de 565 à 432, puis à 565 millions. C'est le moment où, M. Depretis étant mort, M. Crispi est devenu le chef du gouvernement.

LES GRANDES MANŒUVRES FRANÇAISES.—Le correspondant militaire de la *Post*, de Berlin, appréciant les manœuvres de l'armée dans le Nord, conclut en ces termes :

"Si les futurs adversaires voulaient prendre prétexte de certaines incidents (que, du reste, les Français commettent) laisser entraîner à une appréciation défavorable, ils auraient tort : cette illusion pourrait leur coûter cher."

SENS — Décédé hier, à l'âge de 45 ans, ALEXANDRE SENS, natif de Bordeaux, et résidant de cette ville depuis dix huit ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu samedi, 18 octobre 1890, à 3 heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, coin St-Louis et Royale.

De la part de ses veuve et de ses enfants.

Les journaux de Bordeaux sont priés de reproduire cet avis.

Club de la Démocratie Française.—Les officiers et membres du Club de la Démocratie Française sont priés d'assister à l'enterrement de M. ALEXANDRE SENS, président honoraire du Club, qui aura lieu aujourd'hui, samedi, à 3 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière demeure, encoignure St Louis et Royale.

Par ordre du Président

Le Secrétaire, J. A. BRIEUGNE.

18 oct—1f

BERNARD.—Decédée, vendredi, 17 octobre 1890, à 1 1|2 heure P. M., à l'âge de 46 ans, MARIE LAURE BLANCHE BERNARD. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de l'Union Française, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu samedi après midi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, encoignure Dauphine et Champs Elysées.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de FRANK HERES, à l'église de l'Immaculée Conception, aujourd'hui, 22 octobre 1890, à 7 heures du matin. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

oct 18—18 19 21

TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Reslin, vins blancs, Tokay, Angelica, Muscatelle, Blackberry, Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa, Californie.

Paul N. Vermentie, Sole Agent
129 rue Royale, entre Toulouse

Sample Room No 67 1|2 rue Carondelet, coin Perdido. 9 juil—6 m

OFFICIEL.

Réunion Spéciale du Conseil.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Hôtel de Ville, 27 oct. 1890.

Une réunion spéciale du Conseil de Ville est, à la requête de nombre de membres du Conseil, convoquée pour ce jour, samedi, 18 octobre, à midi, dans la salle des séances du Conseil, dans le but de prendre en considération la question de paix et d'ordre en ville.

JOS. A. SHAKESPEARE, Maire.

18oct—1f

AVIS.

Salle de la Société Union Espagnole de B. M., Dumaine, coin St-Claude.

Cette Association aura lundi, 3 novembre, à 8 1|2 P. M., sa réunion d'un docteur chirurgien pour 1890-91; donc tous les docteurs chirurgiens qui voulent courir, peuvent envoyer leurs applications à la salle nommée, où à un des officiers qui occuperont avant la dite date.

Nouvelle-Orléans, 17 octobre 1890.

Par ordre de

J. VENTA, Président.
J. C. FERNANDEZ, Secrétaire.

18oct—2f

HOTEL ROYAL.

Réouverture de la saison,
LE 15 OCTOBRE 1890.

Chambres de $1 et au-dessus.

R. E. RIVERS.

17 oct—2f sem

LA TOUSSAINT.

C. W. EICHLING
FLEURISTE,
Nos 279 rue Bourbon et 195 rue Royale
EN FACE DE L'HOTEL ROYAL

Mes travaux en fleurs naturelles ont eu les premiers prix à l'Exposition Horticole en avril 1889. Examinez mes prix et faites les commandes le plus tôt possible pour éviter la foule. Fleurs choisies et artistiques des plus fines en tous genres.

12 oct—1m 1er nov 1m

Avis.

Ayant, en leur acquis tout l'intérêt de feu H. F. Hall, de la maison H. F. Hall & Cie, et prêt tout l'actif et toutes les obligations de cette société vis est les dettes que les affaires de ladite maison auront contractées par le soussigné qui solidairement mes créditeurs à se présenter au pointage de leurs soldes et du public en général.

ANDREW S. MOSHAUP.

11 oct—11 18 26

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit: "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit: "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1; six fiacons, $5.

OFFICIEL.

PROCLAMATION.

Baton Rouge, 29 septembre 1890.

Moi, Leonard F. Mason, Secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane, je certifie que ce qui suit est la liste vraie et complète des notaires, dans la paroisse d'Orléans, qui se sont conformés aux dispositions de la 1re Section de la loi No 42 de la session régulière de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, tenue en l'année 1890.

Aby Edward	Kramer Peter J.
Adolph, Frederick	Ker William R.
Andry, Charles G.	Kerlerec, Ferdinand
Atkill William	Kernin, Fergus
Bentz, Keebe	Legier, John B.
Benrich, John, Jr.	LaPeze Ambrose S.
Bendernagel John	LaBordede, Gustave, Jr.
Bonnecaze, Théodule	Levi A. J
Brewer, William F.	Lasky Hector C.
Bouchereau, Louis F.	Lamionia R A
Barnett, Emile J	Lanauze, P. Henry
Barns H. George M.	Menard, J F
Barnett, John J	Morick Edwin T. Jr.
Barnett, William B.	Michel John T.
Commagère, Ernest	Mathieu, Louis A.
Callens John	Merl, Octave
Chenie Benjamin F.	McConnell, Jambe, Jr.
Celles, T. Wharton	McLean, George
Conend, F. A	Mouriet, Arthur
Cohn, Edgar M.	Or, Benjamin
Cotonio, Théodore	Pavesi, Hippolyte
Cornell, George W.	Pitot, George C.
Coffey, J. F	Pitot, Henry L.
Dreyfous, Gustave	Robertson, C. C.
Durincourt, M E	Robertson, R. F. Alphen
Dortenant, Antoine	Rosser, J B Jr
Dreyfous, Felix J.	Rhodes Henry J
Dreyf ns Abel	Kosson, Rosalie
Déjan Michel V	Soulet, Charles
Desvernet André, Jr.	Soulet, Charles
Dubel, Frederick	Tonine, F.
Dacros M. T	Tassier, William E.
Dearing George W. Jr.	Spearing, J Zacharie
Davignaud, Joseph	Spearing, Joseph H.
Dowling, Richard H.	Stimson E L
Dondre, Walter D	Stimson, James
Earnest F. B.	Skinner, R K
Eustis C. M.	Shields, Gaillaer H.
Eustis, James G.	Taylor, J. D
Elliott, B. C	Tricher, Bernard
Franks, Charles	Trist, M B
Fleetwood Samuel	Thézé, Paul R.
Fourchy, Paul L.	Theard, Charles J.
Fabre, James	Upton, Robert P
Ferrand, J. Henry	Upton, Charles B.
Garley, W. Morgan	Wurtz, Maurice T.
Garley, Marie	Villere, Omer Henri
Grima, Edgar	Villere, A. J.
Garland, Henry L. Jr.	Weeks, J Benson C.
Gayfer, Thos.	Woulfe, James J.
Griffin Michael	Wolfson, Andrew H.
Guillotte, J. V.	Wolfson, Joseph M.
Gorham, Michael	Ward, J. B.
Hebert, Frank M.	Wright, William H.
Howard, B. B.	Ward, Andrew Jr.
Hero, Andrew Jr.	Zengel, Frank
Hart, W. O.	Zengel, Frederick.
Heidenhain, Henry	

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce vingt-neuvième jour de septembre, 1890.

L. F. MASON
Secrétaire d'Etat.

BATON ROUGE, LNE.
2 octobre 1890.

En contre des notaires et dessus nommés, je certifie que Edward Joseph Blanchard a rempli les conditions requises pour exercer les fonctions de notaire dans la paroisse d'Orléans, en vertu des dispositions de la 1re section de la loi No 42 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, tenue en l'année 1890.

L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat

11 oct—3 fois en 10 jours

Avis.

Le public et les actionnaires de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans, sont par les présentes notifiés, que, conformément à la loi No 24 de la dernière session de l'Assemblée Générale de l'Etat, intitulée : "Une loi pour la protection des personnes qui font affaire avec les compagnies d'assurances organisées en vertu des lois générales de l'Etat, en en vertu d'une loi spéciale, une